

Convocation du 05 septembre 2017  
Affichage du 05 septembre 2017  
Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents : 08

### **ORDRE DU JOUR**

- Approbation du compte rendu du 12 juillet 2017
- Délibération modificative : Intégration du résultat au BP 2017
- Enquête publique, avis sur extension avicole à Azé
- Régie de recettes et d'avances, avenant pour extension
- Travaux salle des fêtes
- Travaux de voirie chemin de la Charpenterie
- Charges locatives – la fontaine – 1er étage
- Compte rendu des commissions
- Questions diverses

L'an deux mil dix-sept, le onze septembre à 20h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Laurence DESCHAMPS, Maire.

Étaient présents : Jean-François AULNETTE, Dominique DENIS,, Daniel GENDRY, Jean-François GUILOIS, Jean-Savin LEGOUAIS, Jean-René MÉNAGE, Élisabeth ROUSSELET.

Absentes excusées : Sylvie de CHITRAY donne pouvoir à Daniel GENDRY  
Céline DUVAL donne pouvoir à Dominique DENIS

Absente : Cécilia GERMAIN

Secrétaire de séance : Jean-René MÉNAGE, Daniel GENDRY

### **APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU :**

En l'absence de remarque formulée, le compte rendu de la séance du 12 juillet 2017 est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil présents.

### **DECISION MODIFICATIVE : INTEGRATION DU RESULTAT AU BP 2017 n°2017-09-01**

Lors de la délibération du 22 mars 2017 concernant le vote du budget 2017, le résultat 2016 ayant été approuvé en séance aurait dû apparaître dans le budget primitif 2017. Cet oubli ayant été relevé, une délibération rectificative est nécessaire, les nouveaux chiffres ne changeant en rien les lignes budgétaires par article.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif Communal 2017 tenant compte de la reprise du résultat du budget 2016 :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	607 385.43 €	330 944.71 €
Dépenses	607 385.43 €	330 944.71 €

Et charge Madame le Maire d'envoyer cette nouvelle délibération à Madame la Secrétaire Générale.

### **ENQUETE PUBLIQUE - AVIS SUR EXTENSION AVICOLE A AZÉ n°2017-09-02**

Une enquête publique a été menée concernant la demande présentée par l'EARL les Galets,

implantée à Azé, en vue d'exploiter, après extension, un atelier de 50 000 poules pondeuses reproductrices embryonnaires. Elle a pris fin le vendredi 25 août 2017.

Après avoir procédé à l'affichage réglementaire sur la période du 9 juillet au 25 août 2017, Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal de donner leur avis sur ce dossier, une note explicative de synthèse leur ayant été envoyée avec l'ordre du jour.

Après discussion, l'ensemble des élus donne un avis favorable au projet en précisant que cet avis ne leur semble pas légitime, l'implantation du projet étant à une distance très éloignée de notre commune.

Ils prennent acte cependant des précautions qui seront mises en œuvre afin de limiter les rejets et nuisances d'un tel projet.

### **REGIE DE RECETTES ET D'AVANCES - Acte de constitution n°2017-09-03**

Une régie est déjà en place pour les cartes de pêche.

A la demande de la trésorerie, Madame le Maire propose de réaliser un nouvel acte pour y associer les recettes du dépôt de pain à la mairie, ainsi que les paiements de faible valeur concernant la cantine ou la garderie, ces derniers restant des versements exceptionnels.

L'ensemble des élus approuvent cette nouvelle disposition et charge Mme le Maire de rédiger un nouvel acte qui abrogera l'arrêté municipal du 30 avril 1993 instituant une régie de recettes pour l'encaissement des droits de pêche, modifié par l'arrêté municipal du 7 septembre 1999.

### **TRAVAUX SALLE DES FETES**

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) de la commune déposé en 2015 engageait celle-ci à réaliser différents travaux sur 3 ans, afin de rendre les bâtiments communaux accessibles à tous.

Après avoir mis en conformité ou créé les différents emplacements PMR sur toute la commune, la mise aux normes des sanitaires de la salle des fêtes doit être effectuée.

Madame le Maire présente un devis s'élevant à 3 094.43€ TTC, auquel il faudra ajouter les travaux de peinture et carrelage prévus en interne.

L'ensemble des élus approuvent le devis

### **TRAVAUX DE VOIRIE CHEMIN DE LA CHARPENTERIE n°2017-09-04**

Lors du vote du budget il avait été décidé de consacrer 1800€ pour une intervention de la société Eco-Patcher et 10 000€ pour une réfection de chemin.

Au printemps un appel d'offre a été conjointement lancé avec plusieurs communes.

Pour Châtelain, il s'agissait d'un reprofilage de chaussée et reprise de rives chemin de la Charpenterie et Fleuriaie, pour un devis de 5 346.50€

Cependant, avant lancement des travaux Madame le Maire a souhaité une nouvelle estimation par la société Pigeon qui a été retenue, la fin d'hiver associée aux nombreux passages d'engins agricoles ayant accentué les dégradations de la voirie.

Un nouveau devis s'élevant à 34 512.38€ TTC nous a été adressé.

Madame le Maire précise que la commune n'a pas un tel budget à investir, même si elle confirme qu'il y a urgence à intervenir pour ne pas aggraver la situation.

Après discussion, les élus décident à l'unanimité de réaliser la réfection de la voirie sur deux exercices et autorisent Madame le Maire à effectuer les premiers travaux sur une enveloppe maximale de 17 000€ TTC.

### **CHARGES LOCATIVES – LA FONTAINE – 1ER ETAGE n°2017-09-05**

Comme chaque année, Une régularisation des charges correspondant à la consommation réelle des locataires est effectuée.

Jean-René MENAGE présente le tableau des charges au 1er septembre 2017 pour l'appartement du 1er étage du complexe la fontaine.

Le bilan (visible en mairie) montre que les provisions pour charges payées par le locataire ne couvrent pas la totalité des frais, avec une différence de 153,29 €. Il serait nécessaire de réajuster ces dernières afin d'être au plus près de la consommation effective.

Après délibération, le Conseil municipal décide :

- de facturer, conformément au calcul, un complément de charges de 153,29 € à Monsieur Benoît BUIRETTE, 1 ruelle de la fontaine.
- d'ajuster les charges de ce locataire à 38€/mois à partir du 1er octobre 2017.

## **COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**

### **➤ Communication**

-La lettre communale n°12 est en cours de distribution.

-Un nouveau règlement simplifié du lotissement du Verger est en cours de validation par les services de l'urbanisme.

En parallèle, pour assurer la promotion de nos terrains à bâtir, la commune prévoit un article dans le prochain Supplément Immobilier Mayenne du journal Ouest France, à paraître le 11 octobre prochain.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **➤ Réception de l'appareil à désherber Ripagreen**

Après une journée et demie d'utilisation, l'appareil étant en mutualisation avec les communes de Coudray et Ménil, les premiers résultats sont encourageants. Il apportera un gain de temps important pour notre agent technique et diminuera la pénibilité du désherbage manuel.

Dans un souci d'efficacité, un enherbement de certaines allées est en cours au cimetière.

### **➤ Enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages**

L'Insee va réaliser une enquête sur notre commune, du 25 septembre 2017 au 31 janvier 2018. Seuls quelques ménages sont concernés, dont certains avaient déjà été interrogés en 2014 ou 2015. Ils seront prévenus par lettre et informés du nom de l'enquêteur, qui sera muni d'une carte officielle lors de sa visite.

### **➤ Repas des sages**

Il aura lieu le 15 octobre 2017 à la salle des fêtes.

Une proposition de menus a été demandée au traiteur Gautier.

Le tarif sera de 13,50€ il est donc décidé de demander une participation de 7,50€.

### **➤ Mercredis loisirs**

Stéphanie Gilbert est assistée cette année de Pauline Meignan, nouvelle recrue qui a pris ses fonctions le 6 septembre. Les enfants la côtoient également à l'école de Châtelain où elle occupe un poste d'Assistante de Vie Scolaire.

### **➤ Service environnement**

La tournée de collecte des déchets dans le bourg aura lieu désormais le jeudi matin à partir de 5h00. En effet, depuis les nouvelles consignes de tri, celle-ci devenait trop chargée.

Un flyer d'information et un nouveau calendrier ont été distribués dans les boîtes aux lettres des usagés concernés. Le changement est prévu à compter du 05 d'octobre. Nous vous invitons à sortir vos bacs la veille au soir.

### **➤ Dates prochains conseils**

Mardi 10 octobre

Mercredi 8 novembre

Jeudi 7 décembre

Lundi 15 janvier

**Séance levée à 23 h 00.**

**Prochaine séance le mardi 10 octobre 2017 à 20 h 30.**